



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

**Pôle expertise et support
Division des Examens et Concours
DEC 1**

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

**LA RECTRICE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

VU la loi n°83.634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps de secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

VU l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

VU l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU l'arrêté du 2 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B.

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le jury du concours externe de secrétaire administratif de classe normale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur pour la session 2024 est composé comme suit :



**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Session 2024

Président du jury :

M. Alexandre MONNERET, secrétaire général de la DSDEN de Lozère,

Vice-Président du jury :

M. Cyril LAPENE, personnel de direction, collège Christian Bourquin, Millas,

Membres du jury :

Mme Meriem AMZINE-LE FLOCH, Attaché d'Administration de l'État, collège Max Rouquette, Saint André de Sagonis,

Mme Mylène ASSIE, personnel de direction, lycée Léonard de Vinci, Montpellier,

M. Paul-Marie BERENGUIER, Attaché d'Administration Hors Classe, lycée Georges Pompidou, Castelnau le Lez,

Mme Sylvie BÉRTRAND, Attaché d'Administration de l'État, DSDEN du Gard,

Mme Florence BOUCARD, Attaché Principal d'Administration de l'État, DSDEN de l'Hérault, Montpellier,

Mme Zineb BOUMEDIEN, Attaché d'Administration de l'État, cité scolaire Georges Clémenceau, Montpellier,

M. Matthieu BOURDERIOUX, personnel de direction, lycée Jean Moulin, Béziers,

M. Vincent BOUSQUET, personnel de direction, collège Saint-Exupéry, Bram,

Mme Isabelle BURNET, Attaché d'Administration Hors Classe, lycée Alphonse Daudet, Nîmes,

M. Fabien CANTON, personnel de direction, collège Christian Bourquin, Millas,

M. Charles CANTORI, Attaché d'Administration de l'État, rectorat, Montpellier,

M. Damien CARTAYRADE, Attaché d'Administration de l'État, rectorat, Montpellier,

Mme Laurence CROS, Attaché d'Administration de l'État, cité scolaire Françoise Combes, Montpellier,

Mme Karine DECOOPMAN, Attaché d'Administration de l'État, lycée Georges Clémenceau, Montpellier,

M. Thierry DELAIGUE, personnel de direction, lycée Albert Einstein, Bagnols sur Cèze,

Mme Hélène DELBEZ, Attaché d'Administration de l'État, université Paul Valéry, Montpellier,

Mme Nadia DELOZANNE, Attaché d'Administration de l'État, collège du Salagou, Clermont l'Hérault,

Mme Asmahan EL AMARTI, professeur d'économie gestion finances, lycée Clémenceau, Montpellier,

M. Rédouane ESSAOUISSI, personnel de direction, lycée Albert Camus, Nîmes,

Mme Myriam FAURE, Attaché Principal d'Administration de l'État, collège Jean Rostand, Nîmes,

M. Frédéric FRAISSE, Attaché d'Administration de l'État, collège les Fontanilles, Castelnaudary,

Mme Stéphanie GRAND, Attaché d'Administration de l'État, collège de Coutach, Quissac,

M. Joan GRARD, professeur d'économie gestion finances, lycée Rosa Luxemburg, Canet en Roussillon,

Mme Hélène HERRADA, Attaché d'Administration Hors Classe, faculté de médecine, Montpellier,

Mme Sophie HUOT, Attaché d'Administration de l'État, collège Marcel Pagnol, Perpignan,

Mme Rachel JADAUD, Attaché d'Administration de l'État, collège les deux pins, Frontignan,

Mme Pauline LAMIC, Attaché Principal d'Administration de l'État, lycée Marc Bloch, Sérignan,

M. Pascal LOUBAT, professeur d'économie gestion finances, lycée Arago, Perpignan,

M. Alexandre LUCAS, inspecteur de la jeunesse et des sports, DSDEN de l'Aude,
M. Adrien LUCE, Attaché d'Administration de l'État, université Paul Valéry, Montpellier,
M. Dominique MAZY, professeur d'économie gestion finances, lycée Arago, Perpignan,
Mme Carole MESNEL, Attaché Principal d'Administration de l'État, rectorat, Montpellier,
Mme Virginie PASTORET, Attaché Principal d'Administration de l'État, université, Montpellier,
Mme Anne PETIT, Attaché d'Administration de l'État, lycée Lucie Aubrac, Sommières,
Mme Isabelle PEREZ, professeur d'économie gestion finances, lycée Ernest Ferroul, Lézignan-Corbières,
M. Bertrand PIERRE, professeur d'économie gestion finances, lycée Georges Pompidou, Castelnau le lez,
M. Hervé POCINO, personnel de direction, collège Marceau Lapierre, Saint-Jean-du-Gard,
Mme Emmanuelle RACT, Attaché Principal d'Administration de l'État, DSDEN des Pyrénées Orientales,
Mme Pascale RAFFANEL, Attaché d'Administration de l'État, collège Gaston Bonheur, Trèbes,
Mme Fatima SAHRAOUI-M'DALAL, personnel de direction, collège Joffre, Montpellier,
Mme Gabrielle SKRZYPCZAK, Attaché Principal d'Administration de l'État, rectorat, Montpellier,
Mme Laurence VERDIE, professeur d'économie gestion finances, lycée Arago, Perpignan.

ARTICLE 2 : Le président du jury est assisté d'un vice-président, lequel est appelé à remplacer le président dans le cas où celui-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de l'académie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

A Montpellier, le 28 FEV. 2001

Pour la rectrice et par délégation
La secrétaire générale d'académie

Isabelle CHAZAL